

L'ETAT A L'EPOQUE
MODERNE:
FRANCE ET
ANGLETERRE

HIS 3
MTG 01

I – Le XVI^e siècle fut-il absolutiste en France ?

1500

1600

Dynastie des Valois-Angoulême

1515-1547

François I^{er}

1547-1559
Henri II

1559-1560
François II

1560-1574
Charles IX

1574-1589
Henri III

Dynastie des Bourbons

1589-1610
Henri IV

1500

1600

Dynastie des Valois-Angoulême

1515-1547

François I^{er}

1547-1559
Henri II

1559-1560
François II

1560-1574
Charles IX

1574-1589
Henri III

Dynastie des Bourbons

1589-1610

Henri IV

1503 Joconde

1508 Sixtine

1509 Erasme éloge..

1517 95 thèses

1562

1598

Guerres de religion

1545-1563

Concile de Trente

1540 Jésuites

1580 les Essais
Montaigne 1533-1592

I – Le XVI^e siècle fut-il absolutiste en France ?

1 – le rôle de François Ier

Guerres d'Italie

Charles VIII (1483-1498)

Louis XII (1498-1515)

François Ier (1515-1547)





Un incident relatif au Concordat de 1516 montre que François Ier, dès le début de son règne, ne toléra aucune opposition. Le parlement ayant fait des difficultés pour enregistrer le Concordat, le roi lui fit dire « *qu'il était merveilleusement courroucé des retards et dissimulation de ladite Cour, à laquelle lui appartenait de commander comme à ses sujets et à eux d'obéir, et que là où elle ne le ferait pas [si elle n'obéissait pas], il ferait chose dont ladite Cour se repentirait* ». Il ajouta « *qu'il était roi aussi bien que ses prédécesseurs, que s'ils avaient fait et établi un parlement, aussi était à lui de le défaire et en instituer d'autres, qu'il était leur maître auquel ils étaient tenus d'obéir* » (Registres du Parlement)

in *XIVe, XVe et XVIe siècles*, Malet et Isaac, 1927, p 368

Décor
antiquisant
de style
Renaissance

1 Manteau du sacre
couvert de fleurs de lys

Les *regalia* (objets remis
au roi lors du sacre et
symbolisant ses pouvoirs)

2 Sceptre fleurdelysé :
pouvoir de
commandement

3 Main de Justice

4 Couronne fermée :
le roi prétend à l'Empire

1 Le roi François I^{er} en majesté

Le roi est représenté en tenue de sacre (25 janvier 1515).

Minuscule extraite de Jean Du Tillet, *Recueil des rois de France*, Paris, v. 1545-1547, BnE.





1 François 1^{er} avec les attributs des dieux de l'Olympe

(Miniature, 1545, BNF.)

Cette miniature montre François 1^{er} avec les attributs de Mars, Minerve, Mercure et Diane. Il est donc le dépositaire de toutes leurs vertus comme l'indique également le poème inclus dans la miniature.

François en guerre est yn Mars furieux
En paix minerve & diane a la chasse
Abien parler mercure copieux
Abien aymer vray amour: plein de grace
O france heureuse honore donc la face
Deton grand Roy qui l'urpassté Nature
Car l'honorant tu sers en melme place
Minerve Mars Diane Amour, mercure



*Le Portrait de Lisa Gherardini,
épouse de Francesco del Giocondo*
Léonard de Vinci (1452-1519)
v. 1503
Acheté en 1518 par François Ier

Vinci travaille d'abord pour le duc de Milan (1482), puis à Florence (1500) puis à Rome (1513). En 1515 il s'installe en France à la Cour de François Ier.

5 L'autorité du roi de France

« La volonté du roi est tout désormais, car il n'y a personne qui osât contredire le monarque [...]. Les Français, qui se sentent très peu faits pour se gouverner eux-mêmes, ont remis entièrement leur liberté et leur volonté aux mains du roi. Il lui suffit de dire : « Je veux telle somme, j'ordonne, je consens » et l'exécution est aussi prompte que si c'était la nation entière qui eût décidé de son propre mouvement [...]. On paye au roi tout ce qu'il demande, puis tout ce qui reste est encore à sa merci.

La royauté fait des progrès continuels en richesse et elle se garantit en même temps contre les guerres civiles. Les grands seigneurs étant pauvres, ils ne peuvent rien oser contre le roi, ainsi que le faisaient jadis les princes de Bretagne, de Normandie, de Bourgogne [...]. Le roi nomme à 82 évêchés, à 527 abbayes¹ : ce privilège lui assure la plus grande soumission et obéissance du haut clergé. [...] Le roi présent peut bien se vanter d'avoir dépassé tous les autres : il fait payer plus abondamment que jamais. Il incorpore toujours de nouvelles possessions à celles de la couronne, sans rien perdre de ce qu'il possédait. »

Relation de Marino Cavalli (ambassadeur vénitien), 1546.

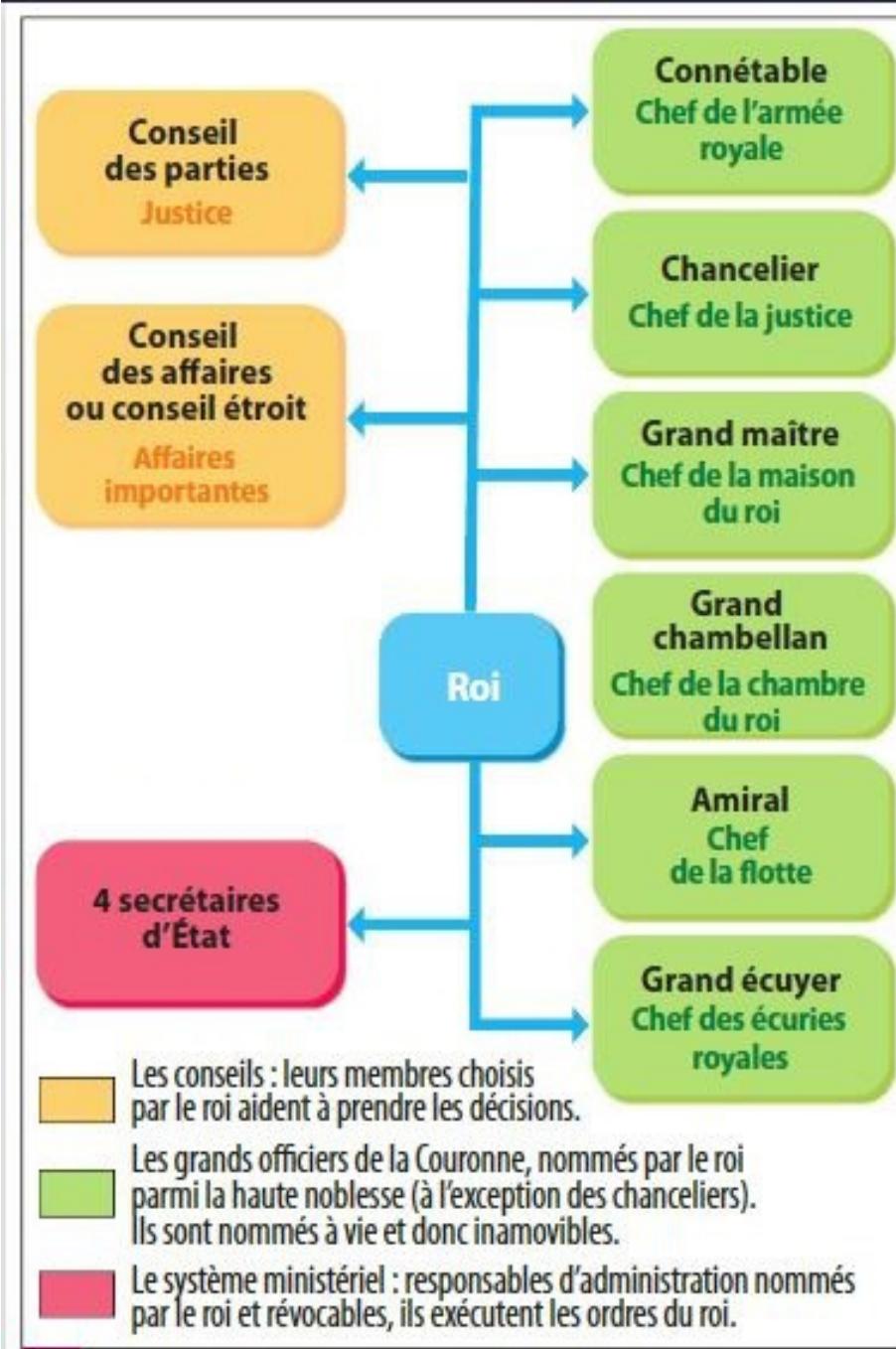
¹. Par le Concordat de 1516, le roi a obtenu du Pape de nommer évêques et abbés.

Un prince (...) ne doit avoir autre objet ni autre pensée, ni prendre aucune chose pour son art, hormis la guerre et les institutions et science de la guerre ; car elle est le seul art qui convienne à qui commande (...) on voit que quand les princes ont pensé aux plaisirs plus qu'aux armes, ils ont perdu leur État (...)

Il ne doit jamais détourner sa pensée de l'exercice de la guerre, et dans la paix s'y doit plus exercer que dans la guerre...

Celui qui a l'État de quelqu'un en mains ne doit jamais penser à soi, mais toujours au prince, et ne jamais l'entretenir de chose qui ne le concerne pas . Et d'un autre côté le prince, pour qu'il reste bon, doit penser au ministre en l'honorant, en l'enrichissant...

Le Prince, extraits des ch. XIV et XXII, Machiavel,
publié dans les années 1530



2 Schéma du gouvernement central sous François I^{er} (1515-1547) et Henri II (1547-1559)